

numéro Été 2024



L'écho de Bernay-Saint-Martin



Tournay - Malvau - Parançaç - Petit Malvau - Marnay - La Planche
Grolleau - Breuilles - Puy Bonnin - Fontaine Bruneau - Treuil Mureau
Barbeau - Treuil Grand Vent - Sauvaget - Le Chêne Vert - Saint - Martin

ISSN 1291-2166

Sarah Bessonnet

Sophrologue
Sophrologue aquatique



“ Sur terre et dans l'eau, à la découverte de vos ressources ”

Enfants Ados adultes

Séance en cabinet ou en piscine

Gestion du stress et de l'anxiété

Amélioration du sommeil, vitalité

Confiance en soi, estime de soi

Concentration, apaisement

Deuil, deuil animalier



☎ 06.28.33.66.27 ✉ sarah.bessonnet.sophrologue@gmail.com

📍 Lieu dit "La Planche" 17330 Bernay Saint Martin



CABINET INFIRMIER

40 Gr grande rue
17330 BERNAY SAINT MARTIN



KAPUSTIK Lydie
LIRAND Nathalie
BONNEAU Bénédicte

Portable: **07 43 25 88 22**

cabinetidelbernay17330@gmail.com



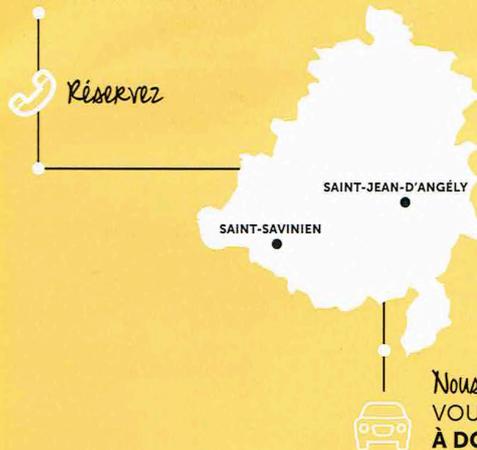
Le Transport à la Demande en Vals de Saintonge

SECTEUR OUEST

- SAINT-JEAN-D'ANGÉLY
- SAINT-SAVINIEN

2,30€ Le voyage
tarif tout public
0,40€ Le voyage
tarif Solidaire*

* Sur présentation de la Carte Solidaire



Nous venons
VOUS CHERCHER
À DOMICILE !

Valable jusqu'au
31 août 2024.

Toute l'information sur
transports.nouvelle-aquitaine.fr
www.valsdesaintonge.fr



www.valsdesaintonge.fr



Le Transport à la Demande (TAD) est un service public et collectif, ouvert à tous, proposé par la Région Nouvelle-Aquitaine et Vals de Saintonge Communauté.

Un véhicule vient vous chercher à votre domicile et vous permet de rejoindre les services de proximité (médecins, supermarchés, centre social...) de votre communauté de communes (minimum à 3 km de votre domicile). Ce service, à un tarif modique, fonctionne aux jours et horaires indiqués dans cette fiche horaire (hors jours fériés).

**MA RÉSERVATION EST OBLIGATOIRE
LA VEILLE DE MON DÉPLACEMENT, AU...**

☎ **0 970 870 870**
APPEL NON SURTAXÉ

Le centre d'appels est ouvert
du lundi au samedi de 8h à 19h.
Hors jours fériés.

ou transports.nouvelle-aquitaine.fr
pour réserver directement en ligne



Application gratuite
Mon TAD Nouvelle-Aquitaine
à télécharger sur :



Sommaire

Le mot du maire : 3
Comptes: 5
Brocante : 8
Europe : 10
Ressource : 15
Printemps des poètes :16
Moto : 21
Mémoire : 22
Compost: 23
Lecture: 25
Voisins: 26
Recette : 27
Exposition : 29
Sport : 30
État civil : 31

L'Echo de Bernay Saint - Martin
ÉTÉ 2024

Planifié par le Comité de
Rédaction et de Communica-
tion : V. Naud, J.Ducorroy
B. Dupeu et A. Poinot-Rivière
Responsables de la rédaction,
mise en page et publication :

A.Poinot-Rivière, J.Ducorroy
Textes relus par :

A. Poinot-Rivière, B. Dupeu

Tiré à 500 exemplaires

Réalisé, publié et distribué
par la :

Mairie de Bernay - Saint - Martin
Diffusion gratuite.

Reproduction totale ou partielle
interdite.

Photo de couverture : DR



Le mot du maire

Chers concitoyens,

L'atmosphère est à la morosité en cette période où les médias nous font vivre au quotidien les affres de notre planète. Guerres, catastrophes naturelles, vie politique en période électorale, spectacles parfois affligeants nous assaillent.

Et pour ajouter à tout cela un temps maussade pluvieux qui ne cesse pas, hiver, printemps, difficile de s'y retrouver !

Mais prenons le temps d'observer la nature florissante autour de nous, prenons le temps de nous intéresser les uns aux autres, prenons le temps de partager ! Cela nous aidera à ressentir les choses essentielles pour que l'homme se relève.

Recherchons les points positifs et il y en a, en proximité, autour de nous :

tout d'abord, votre commune se porte bien vous verrez un article présentant son budget qui est des plus honorable, notre école se porte bien avec des arrivées d'élèves maintenant les effectifs de l'école, les projets affichés commencent à porter leurs fruits.

N'oublions pas que nous vivons en société et que chacun a son rôle à jouer pour préserver la vie, notre planète et sa biodiversité : la stratégie du colibri, pourrait être une inspiration bénéfique.

Bel été à tous,

Annie Poinot-Rivière



SOS SERPENTS

**IL Y A UN SERPENT
DANS VOTRE JARDIN
OU DANS VOTRE MAISON !**

Ne le touchez pas, c'est interdit par la loi.

**Contactez le groupe SOS Serpents 17
de l'association Nature Environnement 17
et nous répondrons à vos interrogations.**

09 78 31 58 50

Nous pouvons également nous déplacer chez vous
pour intervenir dans votre intérêt et celui de l'animal.

Nous vous conseillerons d'autant mieux si vous arrivez à faire une
photographie de l'animal, nous permettant d'identifier l'espèce.



Nature Environnement 17
2 avenue Saint-Pierre - 17700 Surgères
05-46-41-39-04
contact@ne17.fr
www.ne17.fr





Clôture des comptes 2023

A l'issue de la gestion 2023 le résultat de fonctionnement de la commune se situe à 366 800 €. Il était de 352 644 € en 2022. Il augmente de 4 % sur la période.

La Capacité d'Autofinancement Nette, qui tient compte du remboursement de la dette en capital, s'établit à 338 858 €. Elle était de 304 562 € en 2022, de 215 428 € en 2021. Cette baisse de 9,7 % entre 2022 et 2023 s'explique **par la baisse de 35,22 % du remboursement de la dette** en capital. Cette capacité d'autofinancement est utilisée pour financer tout ou partie des opérations d'investissements.

Notons que les produits de fonctionnement réels augmentent moins vite que les charges de fonctionnement réelles soit 9,5 % contre 12,8 %.

Au 31 décembre 2023, le Fond De Roulement a atteint 824 838 €, contre 789 931 € en 2022 soit une hausse de 4,4 % sur la période.

L'équilibre entre les dépenses d'investissement de 384 540 € (dont 332 894 € pour les dépenses d'équipement) et les recettes d'investissement de 419 447 € (sans recours à l'emprunt) a permis d'abonder le Fond de Roulement à hauteur de 34 906 €.

Principaux investissements en 2023 :

- Emprunts (remboursement du capital d'emprunts) 31 147 €
- Remboursement des emprunts Syndicat d'électrification 19 502 €
- Amélioration du réseaux d'électrification public 11 669 €
- Gros travaux bâtiments communaux 182 925 €
- Lave-vaisselle salle polyvalente 7 259 €
- Informatique Mairie/Bibliothèque 2 342 €
- Achat d'une réserve foncière 22 704 €
- Aménagement de l'aire du lotissement du Chêne Vert 3 137 €
- Travaux de voirie 45 225 €

Colonne1	Colonne3	Colonne4	Colonne5	Colonne6	Colonne7	Colonne8	Colonne9	Colonne10	Colo
Tableau de synthèse						Evolution			
En €	2019	2020	2021	2022	2023	Evolution	2022/2023	2019/2023	
Produit réels de fonctionnement	750 031	844 538	809 701	859 112	941 070		9,50 %	25,50 %	
Charges réels de fonctionnement	432 911	439 198	528 890	506 468	571 065		12,80 %	31,90 %	
Capacité d'autofinancement brut	317 120	405 338	280 811	352 644	370 005		4,90 %	16,70 %	
Capacité d'autofinancement nette	259 400	347 437	215 428	304 562	338 858		11,30 %	30,60 %	
Dépenses d'équipement	531 810	132 910	267 778	157 243	332 894		111,70 %	-37,40 %	
Dettes financières	425 839	377 233	290 806	218 414	174 096		-20,30 %	-59,10 %	
Fonds de roulement	493 252	771 701	598 833	789 931	824 838		4,40 %	67,20 %	
Trésorerie	428 095	605 080	629 954	804 687	879 470		9,30 %	105,40 %	

Tableau de synthèse

Conclusion de notre Service de Gestion Comptable de Saint-Jean-d'Angély

La situation financière de Bernay St Martin est très bonne : La CAF nette est positive, le CAC et les ratios d'endettement sont très en dessous des seuils critiques. La commune poursuit son désendettement et dispose d'un important fond de roulement qui lui ouvre de bonnes marges de manœuvre pour ses investissements. »

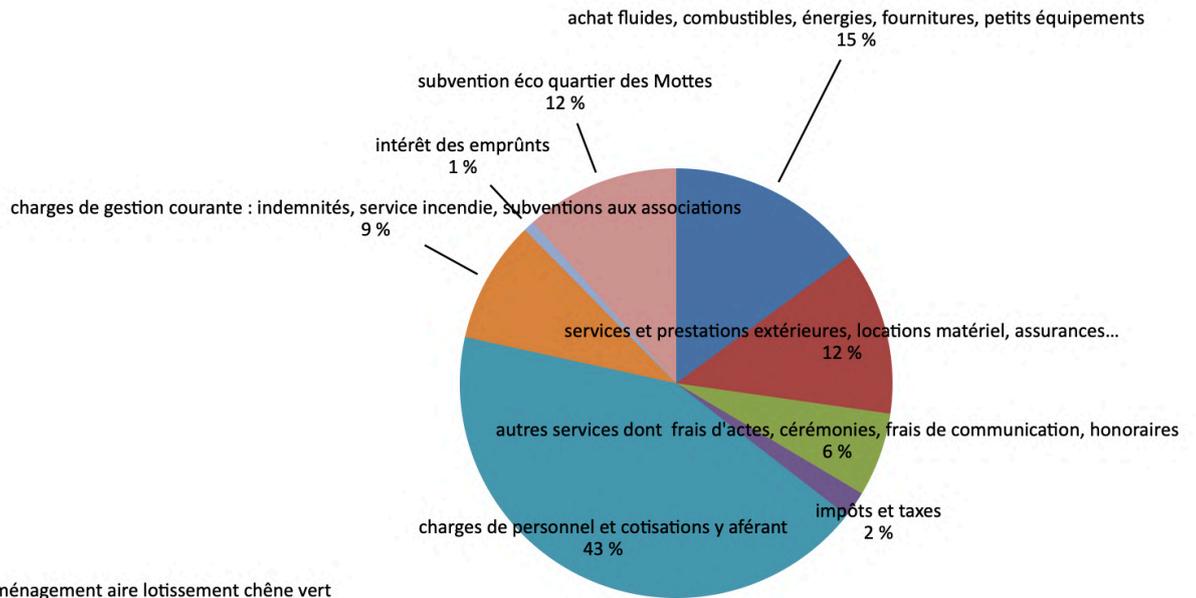
Ces marges de manœuvre "intentionnelles" vont permettre de poursuivre le financement des projets de ce mandat :

- Réaliser les deux appartements au sein de l'éco-quartier

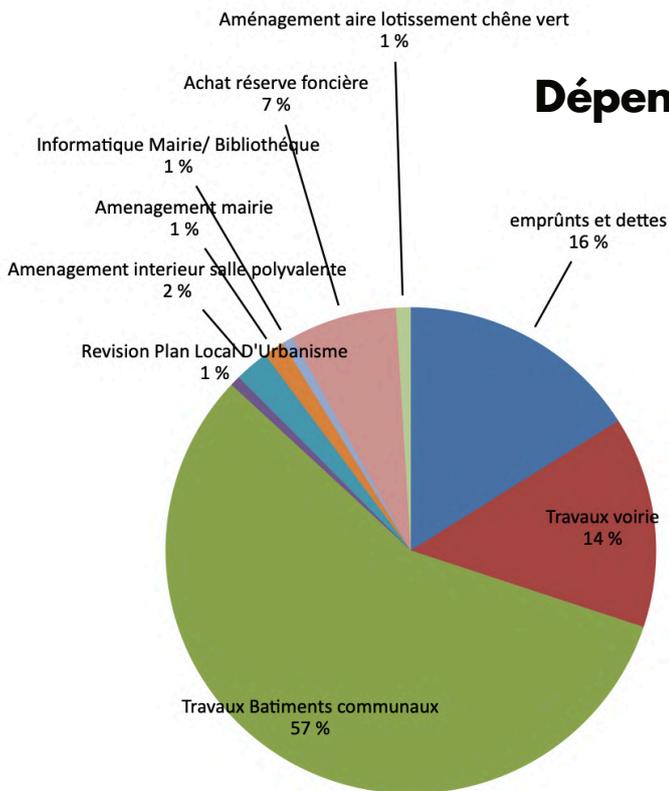
- Poursuivre le local - vestiaires des ateliers municipaux
- Réhabiliter le vestiaire du terrain de sport
- Rénover le local destiné au café associatif
- Réaliser le plan d'eau
- Lancer l'étude des travaux nécessaires à nos deux églises avec un architecte
- Reprendre des sépultures en état d'abandon au cimetière de Saint Martin

Evolution des principales dépenses de fonctionnement

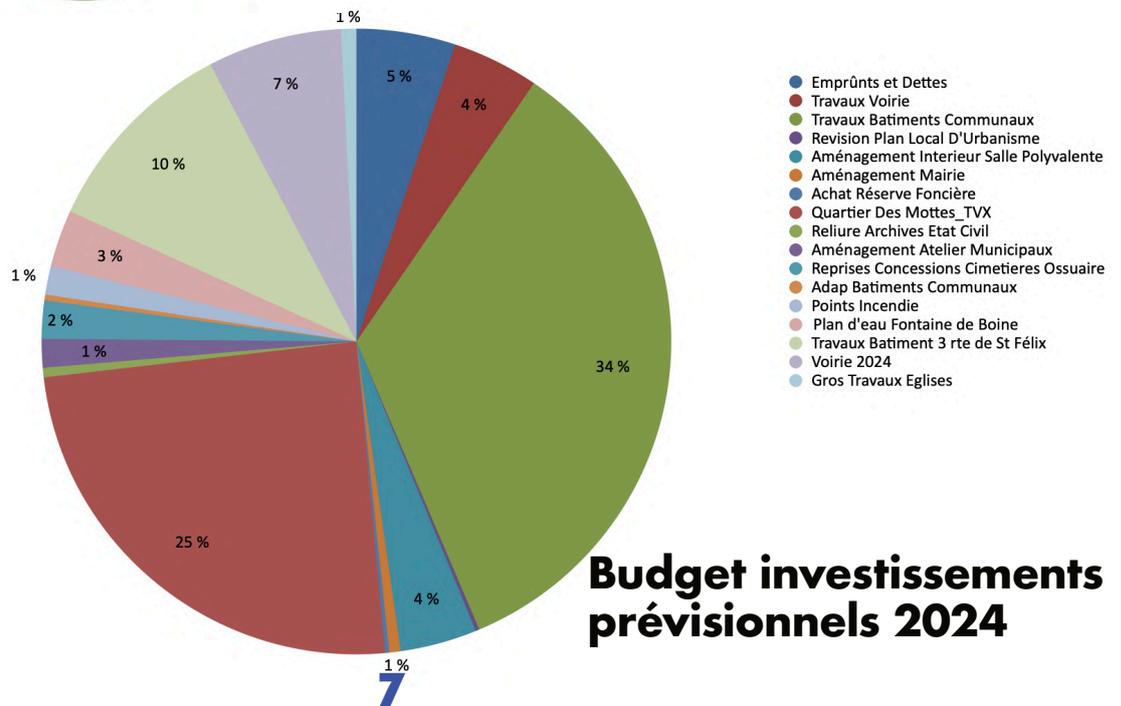
Colonne1	Colonne2	Colonne3	Colonne4	Colonne5	Colonne6	Colonne7	Colonne8
En €	Evolution des principales dépenses de fonctionnement					Evolution	
	2019	2020	2021	2022	2023	2022/2023	2019/2023
Charges générales	162 592	137 444	212 464	190 149	236 010	24,10 %	45,20 %
Charges de personnel	203 482	230 706	223 232	242 707	265 857	9,50 %	30,70 %
Charges de gestion courante	52 213	59 674	72 813	64 965	61 041	-6,00 %	16,90 %
Charges réelles financières	13 421	11 335	9 368	7 217	5 586	-22,60 %	-58,40 %



Dépenses réelles de fonctionnement 2023



Investissements 2023



Budget investissements prévisionnels 2024

Brocante



La période des brocantes et autres ventes entre particuliers démarre !

Vente dans une brocante, un vide-greniers ou une braderie : quelles règles respecter ?

Vous êtes un particulier et souhaitez vendre vos biens dans un vide-greniers, une brocante ou une braderie ? Savez-vous qu'il existe une réglementation que vous devez respecter ? On vous explique les règles à connaître.

Quels sont les types de vente au déballage ouverts aux particuliers ?

Les **vide-greniers, brocantes et braderies** sont trois types de « vente au déballage », qui sont ouverts aux particuliers.

Qu'est-ce qu'une vente au déballage ?

La vente au déballage consiste à vendre ou racheter des marchandises dans des locaux ou sur des emplacements non destinés à la vente au public, ainsi qu'à partir de véhicules spécialement aménagés. La vente au déballage est soumise à une réglementation spécifique.

Quelles sont les règles que doivent respecter les particuliers ?

- En tant que particulier non inscrit au Registre des commerces et des sociétés (RCS), vous ne pouvez pas participer à plus de deux ventes au déballage par an.
- Inscription dans un registre
- Pour chaque vente au déballage, vous devez vous inscrire dans le registre d'identification des vendeurs de l'événement et attester sur l'honneur que vous n'avez pas participé à plus de deux ventes durant l'année. Ce registre est préalablement côté et paraphé par un service de police, de gendarmerie ou par le maire.

- Vente d'objets personnels et usagés exclusivement
- L'article L310-2 du code du commerce précise que les particuliers ne peuvent vendre « exclusivement que des objets personnels et usagés ».
- Ainsi, si vous créez vous-même des objets, vous ne pourrez pas les vendre dans une brocante, un vide-greniers ou une braderie sans vous être déclaré comme professionnel (par exemple, sous le régime de la micro-entreprise).
- Dans ce cas, vous devrez payer les impôts et les charges sociales qui correspondent à votre régime.
- Attention, si vous êtes particulier et que vous êtes l'**organisateur** d'une vente au déballage (vide-greniers, brocante, braderie, etc.), vous devez faire

préalablement une déclaration (via le formulaire cerfa n° 13939*01) au maire de la commune, pour avoir le droit d'organiser votre événement.

- En cas de manquement vous vous exposez à une amende de 15 000 €.

Les revenus tirés de la vente sont-ils imposés ?

Le revenu des ventes effectuées par des particuliers durant une vente au déballage n'est pas à déclarer à l'administration fiscale et n'est par conséquent pas imposable.

Il existe seulement deux cas dans lesquels les revenus tirés de la vente doivent tout de même être déclarés à l'administration fiscale :

- si les biens vendus sont des métaux précieux,
- si vous vendez un bien pour plus de 5 000 € (hors meubles, électroménager ou automobiles qui sont exonérés).





PRÉSENTATION

Organe de l'Union européenne élu au suffrage universel direct, doté de compétences législatives, budgétaires et de surveillance composé de 705 députés (membres du Parlement européen).

Président(e): Roberta Metsola ()

Créé en 1952 en tant qu'Assemblée commune de la Communauté européenne du charbon et de l'acier, 1962 en tant que Parlement européen (premières élections directes en 1979).

Sièges: Strasbourg (France), Bruxelles (Belgique) et Luxembourg (Luxembourg).

Site web: <https://www.europarl.europa.eu/portal/fr>

COMPÉTENCES

La compétence législative.

Les eurodéputés participent, avec le Conseil de l'Union européenne à l'adoption d'une grande partie des textes de l'Union européenne (UE).

La procédure législative ordinaire prévoit que les propositions d'actes législatifs élaborées par la Commission européenne doivent être votées en termes identiques par le Parlement européen

et le Conseil de l'Union européenne pour être adoptées.

Cette procédure, qui place le Parlement et le Conseil de l'UE sur un pied d'égalité (ils sont Co-législateurs), est la principale procédure législative depuis le traité de Lisbonne entré en vigueur le 1er décembre 2009. Plus de 40 politiques de l'UE relèvent aujourd'hui de la PLO : la gouvernance économique, le commerce extérieur, la liberté, la sécurité et la justice, l'énergie, les transports, l'environnement, la protection des consommateurs, la politique agricole commune (PAC)...

D'autres domaines échappent à la procédure législative ordinaire et sont adoptés selon deux procédures distinctes :

- la procédure de consultation par laquelle le Parlement ne dispose que d'un rôle consultatif (cas de la politique de la concurrence, certains aspects de la politique sociale, la fiscalité...);
- la procédure d'approbation qui requiert du Parlement un simple avis conforme. Cette procédure est appliquée pour l'adhésion d'un nouvel État à l'UE ou pour les modalités de retrait de l'UE ou

en cas de violation grave des droits fondamentaux au sens de l'article 7 du traité sur l'Union européenne.

Les eurodéputés peuvent demander à la Commission de soumettre des propositions de textes. Un rapport est dans ce cas préparé par la commission parlementaire compétente (23 commissions au total), puis voté par la majorité des eurodéputés. Ces rapports peuvent aboutir soit à une réponse de la Commission, soit à une action (législative ou non).

Quel est le rôle du Parlement européen ?

Le Parlement a trois rôles principaux:

Rôle législatif

- Il adopte la législation de l'Union conjointement avec le Conseil de l'Union européenne, sur la base de propositions de la Commission européenne.
- Il se prononce sur les accords internationaux.
- Il se prononce sur les élargissements.
- Il examine le programme de travail de la Commission et l'invite à présenter des propositions législatives.

Rôle de surveillance

- Il exerce un contrôle démocratique sur toutes les institutions de l'Union.

- Il élit le/la président(e) de la Commission et approuve la Commission en tant que collège. Il peut voter une motion de censure, obligeant la Commission à démissionner.

- Il «octroie la décharge», c'est-à-dire qu'il approuve la façon dont le budget de l'Union a été dépensé.

- Il examine les **pétitions** des citoyens et lance des **enquêtes**.

- Il débat de la politique monétaire avec la Banque centrale européenne.

- Il pose des questions à la Commission et au Conseil.

- Il remplit des missions d'observation électorale.

La compétence budgétaire

Le Parlement européen forme, avec le Conseil de l'UE, l'autorité budgétaire de l'UE. Le Parlement et le Conseil de l'UE arrêtent des orientations sur les priorités budgétaires de l'UE. Ils votent le projet de budget annuel préparé par la Commission européenne. Le Parlement européen a le même pouvoir que le Conseil sur l'ensemble des dépenses du budget.

Concernant le cadre financier pluriannuel, qui fixe les limites des budgets généraux annuels de l'UE, il est soumis à une procédure législative spéciale. Son adoption nécessite l'unanimité du Conseil, après approbation du Parlement à la majorité de ses membres.



Comment fonctionne le Parlement ?

Le travail du Parlement comporte deux grandes étapes:

Les travaux des commissions, qui préparent la législation.

Le Parlement compte 20 commissions et 3 sous-commissions, qui traitent chacune d'un domaine particulier. Les commissions examinent les propositions législatives, et les députés et groupes politiques peuvent présenter des amendements ou proposer de rejeter une proposition. Ces questions sont également débattues au sein des groupes politiques.

Les sessions plénières, lors desquelles la législation est adoptée.

C'est à ce moment que tous les députés européens se réunissent dans l'hémicycle pour procéder au vote final sur les propositions législatives et d'amendements. Les sessions plénières se déroulent normalement à Strasbourg quatre jours par mois, mais des sessions supplémentaires ont parfois lieu à Bruxelles.

Composition

Le nombre de députés européens dont dispose chaque État membre est plus ou moins

proportionnel à sa population, mais il suit le principe de la proportionnalité dégressive:

Aucun pays ne peut avoir moins de 6 ou plus de 96 députés et le nombre total ne peut dépasser 705 [704 plus le/la président(e)]. Les députés sont regroupés selon leur affiliation politique, et non par nationalité. Le/la président(e) **représente le Parlement** vis-à-vis des autres institutions de l'Union et du monde extérieur, et donne le « feu vert » définitif au budget de l'Union.

Rôle de la Cour des comptes :

Avec le Parlement européen elle doit assurer,

- La légalité, l'exactitude et la bonne gestion financière des opérations budgétaires et des systèmes de contrôle financier
- La bonne gestion financière du budget de l'UE (économie, efficacité et efficacité),
- Veiller à ce que les objectifs soient atteints (critères de performance).



LE CONSEIL DE L'UE

Il négocie et adopte les textes législatifs de l'UE.

Le Conseil est un pôle de décision essentiel pour l'Union européenne.

Il **négocie et adopte les actes législatifs**, dans la plupart des cas avec le Parlement européen dans le cadre de la procédure législative ordinaire, appelée "codécision". La codécision est utilisée dans les domaines d'action dans lesquels l'UE a une compétence exclusive ou une compétence partagée avec les États membres. Dans ces cas, le Conseil légifère sur la base de propositions qui lui sont soumises par la Commission européenne.

Il coordonne les politiques des États membres.

Le Conseil est chargé de coordonner les politiques des États membres dans des domaines tels que:

Les politiques économiques et budgétaires: le Conseil coordonne les politiques économiques et budgétaires des États membres en vue de renforcer la gouvernance économique dans l'UE. Il surveille leurs politiques budgétaires et renforce le cadre budgétaire de l'UE. Il traite également des aspects juridiques et pratiques de l'euro, des marchés financiers et des mouvements de capitaux;

L'éducation, la culture, la jeunesse et les sports: le Conseil adopte des cadres d'action et des plans de travail de l'UE dans ces domaines, qui définissent les priorités en matière de coopération entre les États membres et la Commission.

La politique de l'emploi: le Conseil élabore chaque année des orientations et des recommandations destinées aux États membres, en se fondant sur les conclusions du Conseil européen et sur la situation au niveau de l'UE en matière d'emploi.

Il définit la politique étrangère et de sécurité commune de l'UE.

Le Conseil **définit et met en œuvre** la politique étrangère et de sécurité de l'UE sur la

base des orientations définies par le Conseil européen. L'aide au développement et l'aide humanitaire fournies par l'UE, la défense et le commerce en font partie. Le Conseil, **conjointement avec le Haut Représentant** de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, veille à l'unité, à la cohérence et à l'efficacité de l'action extérieure de l'Union.

Il conclut des accords internationaux

Le Conseil donne mandat à la Commission pour négocier au nom de l'UE des accords internationaux entre l'UE et des pays et organisations tiers. À la fin des négociations, sur la base d'une proposition de la Commission, le Conseil se prononce sur la signature et la conclusion de l'accord. Par ailleurs, il adopte la décision finale relative à la conclusion de l'accord, une fois que le Parlement européen a donné son approbation (qui est nécessaire dans les matières relevant de la codécision) et qu'il a été ratifié par tous les États membres.

Ces accords peuvent porter sur de vastes domaines (commerce, coopération et développement, par exemple), ou peuvent traiter de questions spécifiques (textiles, pêche, douanes, transports, science et technologie, etc.).

Il adopte le budget de l'UE

Le Conseil adopte le budget de l'Union, conjointement avec le Parlement européen. Le budget couvre une période correspondant à une année civile. Il est généralement adopté en décembre et s'applique le 1er janvier de l'année qui suit.

ÉLECTIONS EUROPÉENNES



Le Parlement européen est l'**organe législatif** de l'Union européenne. Il est élu au **suffrage universel** direct tous les cinq ans. Les dernières élections ont eu lieu en mai 2019.

Quelles sont les règles pour les élections ?

En France, les élections européennes ont lieu le 9 juin 2024. En tant que citoyen(ne) de l'Union européenne, vous pouvez voter dans votre pays d'origine, depuis l'étranger ou dans votre État membre de résidence. Il est aussi possible de voter par procuration ou depuis l'étranger si certaines conditions sont respectées. Sachez qu'il faut être âgé(e) d'au moins 18 ans et inscrit(e) sur les listes électorales pour voter.

Pourquoi est-il important de voter ?

Quand vous votez, vous choisissez les députés au Parlement européen. C'est un moment unique qui nous permet à tous de décider collectivement de l'avenir de l'Union européenne. Ces députés prennent des décisions qui influencent votre quotidien. Par exemple, ces décisions ont une influence sur l'emploi, sur les soins de santé et sur l'environnement. Voter est toujours important, que ce soit au niveau local, national ou européen. Il s'agit d'une excellente occasion de donner votre avis sur les sujets qui vous intéressent.

LE PARLEMENT ET VOUS

Si vous souhaitez **demander au Parlement d'agir** sur une question précise, vous pouvez lui présenter une pétition (par courrier postal ou en ligne). Une pétition peut porter sur **tout sujet** relevant des compétences de l'Union. Pour présenter une pétition, vous devez être citoyen(ne) d'un État membre de l'Union européenne ou résider dans l'Union. Les entreprises et autres organisations doivent y avoir leur siège. Vous pouvez aussi **contacter** le Parlement en vous s'adressant à votre député européen ou au bureau d'information du Parlement européen dans votre pays.





Photo : DR

En 2024, l'eau, on l'aime, on continue de la préserver.

À l'occasion des vacances scolaires et des premiers afflux touristiques, cette infolettre vous invite à partager les bons gestes pour préserver l'eau, en obtenant votre kit de communication, gratuitement. Enfin, nous vous invitons à (re)découvrir comment le syndicat agit pour préserver l'eau au quotidien, à travers sa stratégie de résilience et d'adaptation au changement climatique.

Campagne de sensibilisation

Les excès d'eau de cet hiver ne doivent pas nous faire oublier que la ressource en eau potable est fragile. Chacun d'entre nous est concerné par son usage et sa préservation, Eau 17 relance sa campagne de sensibilisation.

Coconstruite avec les collectivités adhérentes et les acteurs du tourisme, elle invite les habitants, les résidents secondaires et les touristes à changer quelques gestes du quotidien pour réaliser d'importantes économies d'eau.

Vous aussi, partagez les bons gestes pour préserver l'eau en obtenant votre kit de communication.

Destination Jeux 2024

Dans le cadre des JO de Paris 2024, Eau 17 se

mobilise sur des évènements de sensibilisation autour de l'eau et du sport.

Depuis le début d'année, le syndicat est présent lors de villages olympiques et paralympiques organisés dans le département. L'occasion de rappeler comment Eau 17 agit pour préserver la ressource, d'inviter aux économies d'eau et d'encourager la consommation d'eau du robinet pour limiter l'usage de bouteilles en plastique.



Photo : DR

Printemps des poètes



Photo : Archive mairie

L'atelier d'écriture poétique sur le thème de la Grâce s'est déroulé le 23 mars 2024 à la médiathèque de Bernay-Saint-Martin, réunissant quelques participantes passionnées de poésie. Cette animation, animée par les bénévoles de la médiathèque visait à explorer et exprimer la notion de Grâce, thème du Printemps des poètes, à travers l'écriture poétique.

L'atelier a débuté par une brève présentation de notre maire. Elle a ensuite invité chaque participante, il n'y avait que des femmes, à se présenter et à partager ce que la grâce évoquait pour eux. Les participantes ont été invitées à réaliser plusieurs exercices d'écriture.

Un goûter a été offert en attendant la présence de Prisca Poiraudeau, poétesse, qui a déjà plusieurs livres édités. Chaque participante a ensuite déclamé ses poèmes à la suite de ceux lus par Madame Poiraudeau.

L'atelier s'est conclu par une réflexion collective

sur ce que chaque participante retenait de cette exploration poétique de la grâce, autour d'un verre poétique partagé avec les visiteurs venus pour écouter les lectures. Les participantes ont exprimé leur satisfaction quant à l'atelier, appréciant particulièrement : l'ambiance bienveillante et inspirante, la diversité des exercices proposés, les échanges enrichissants.

Elles ont également mentionné que l'atelier leur avait permis de découvrir de nouvelles perspectives et d'affiner leur écriture poétique.

Cet atelier d'écriture poétique sur le thème de la Grâce a été un moment privilégié de partage et de créativité. Grâce aux bénévoles de la médiathèque, de la présence de Prisca Poiraudeau, et à l'engagement des participantes, chacun a pu explorer en profondeur ce thème riche et nuancé, tout en développant ses compétences en écriture poétique.



Photo : Archive mairie

Si je savais te dire tous ces mots merveilleux
Je serais généreuse et véritable.

Si je savais te décourager de m'asticoter sans cesse
Je serais tolérante et pleine de bonté.

Si je savais rendre le monde paradisiaque
J'écrirais des tas de bafouilles divines.

Si je savais écouter le profane et l'enchanteur
Je trouverais plus beau notre monde.

Si je savais te trouver humain plus qu'inferral
Je rentrerais dans mes cordes et t'accompagnerais
partout où tu vas.

Mais tu vois, savoir n'est pas pouvoir.

Délicieux silence qui accompagne ma retraite

Onde exquise à ma solitude

Une et entière, infernale et merveilleuse

Céleste cachette qui décourage ma volonté
de t'écrire

Encore cette bafouille indulgente

Unissons nos forces pour tendre ces cordes
qui asticotent

Radicalement ma patience pourtant infinie.

Je me souviens de cette bafouille écrite sur papier un matin avec ces mots : « je suis désolé, je n'en peux plus je pars. »

Je me souviens des larmes sur le visage de maman qui déambulait comme une douce danse sur la scène du désespoir.

Je me souviens de cet éphémère silence où s'en ait suivi un cri strident.

Je me souviens de cette photo de famille où tu nous asticotais pour nous faire grimacer.

Je me souviens de ton sourire ravissant qui finalement dissimulait une douleur infernale.

c

Je me souviens du découragement dans les yeux de papa à bout de bras pour te ramener à toi.

Je me souviens de t'avoir accompagné sur le chemin de la guérison, et d'avoir échoué.

Aujourd'hui, tu ne donnes plus de signe de vie, et moi de mon côté, je m'en veux de ne pas avoir su t'aider.

Lola

Si j'avais été noble

Je serais parfaite.

Si j'avais vu que tu étais heureux

J'aurais été gracieuse.

Si j'avais pu t'être secourable

Je t'aurais accompagné.

Mais je n'ai rien de tout cela.

Joëlle



Photo : Archive mairie

Je suis découragée mais gracieuse

On est heureux d'être asticoté.

Il accompagne ta bonté sensible et ton âme pacifique.

Et je bafouille comme une noble éphémère ta corde est excellente et parfaite.

Joëlle



Photo : Archive mairie

Généreuse et magnanime planète,

Encore et partout imparfaite, décourageant
nos efforts de bien faire

Nourricière et instable

Tuant dans l'œuf la bafouille céleste

Litinérante beauté qui accompagne nos
réveils.

Lourde comme une enclume qui asticote et
tourneboule nos sens.

Sylvie

C'est mon cri,
Il s'échappe vers l'espace,

Qui n'a rien vu venir,

Tout sidéré

D'être aussi encombré.

Sous mes pieds

La terre n'en peut plus

Plus de fleur ni d'oiseaux

Le monde a souri et s'écroule

Bientôt plus rien

Alors, à qui, je ne sais pas

Je demande grâce.

Sylvie

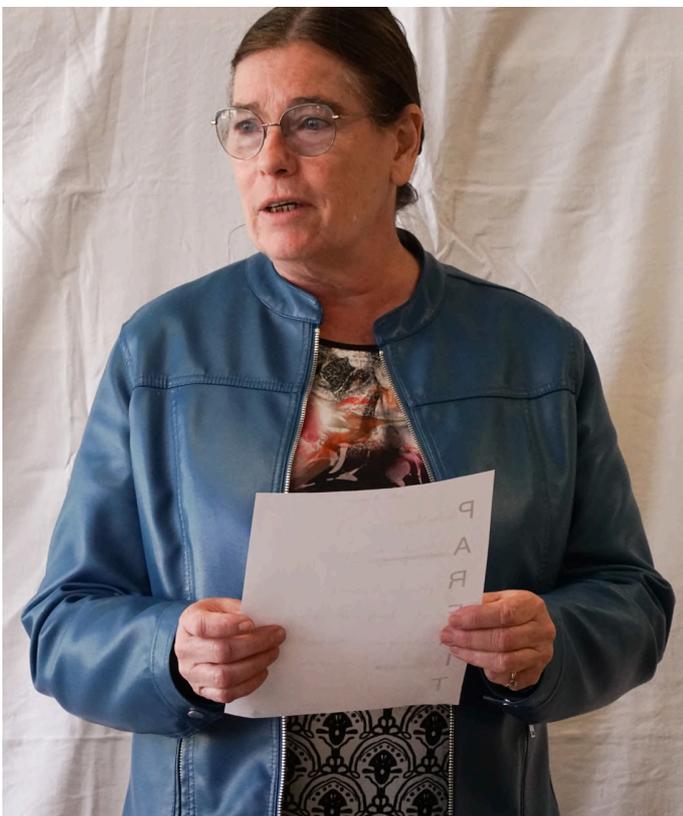


Photo : Archive mairie

Philanthrope

Altruiste accompagne

Repenti découragé

Facile bafouille pour

Apathique asticotant

Instable sur sa corde

Tendresse s'abstenir

Annie

Rien ne serait arrivé si la délicatesse de madame
n'avait asticoté la rudesse de monsieur.

Rien ne serait arrivé si la gaieté de madame
n'avait découragé la cruauté de monsieur.

Rien ne serait arrivé si la torpeur de l'instant
n'avait pesé sur son contentement.

Rien ne serait arrivé si ce déjeuner au bord de
l'eau avait permis la lecture de sa bafouille.

Rien ne serait arrivé si madame avait cuisiné léger
alors que monsieur imaginait à la corde sauter.

Rien ne serait arrivé si cette suave euphorie
n'avait accompagné une résistance endormie.

Mais c'est arrivé !

Annie





Photo : DR

Les motards de Bernay ont repris leurs sorties depuis le mois de mars ; Le temps ne nous a pas aidé ! les sorties sont programmées le dimanche afin que le groupe soit au complet.

Après un premier petit tour, une matinée peu engageante, la sortie le 31 mars, lors du festival des cerfs-volants à Châtelailion a été annulé en raison d'une météo très instable.

En avril, ils ont participé à un rassemblement à Angliers, les « **motors arts days** », après une belle balade dans le sud de Sèvres.

Le 12 mai, une deuxième sortie les a conduit sur la côte en passant par Ronce-les-Bains, les Mathes pour un pique-nique sous les ombrages de la côte sauvage. En matière d'ombrage, le groupe était plutôt à l'abri de la pluie sous les arbres ! Mais qu'importe, les équipements imperméables étaient les bienvenus !

WWW.EMT17.FR



Motors

ARTS DAYS

6 & 7 AVRIL 2024

Rassemblement de véhicules américains
et VW aircooled

Concerts / Défilés / Vintage market / Baptêmes caritatifs...



PLACE SAINT PIERRE - ANGLIERS - ENTRÉE LIBRE

Mémoire

Il y a 79 ans, à Berlin, la France surmontait « l'étrange défaite » de mai 1940 et l'esprit de collaboration. Le 8 mai 1945, l'Allemagne nazie capitulait, le fracas des armes se taisait en Europe. Ce jour-là, il faisait chaud sur la France comme dans le cœur des Français lorsqu'ils ont appris la nouvelle : « La guerre est gagnée ! Voici la Victoire ! ». Ces quelques mots, prononcés par la voix du Général de Gaulle, qui depuis le 18 juin 1940 avait poursuivi le combat, ont résonné dans le pays, et bien au-delà. La délivrance est là. Et, en même temps que les larmes de joie, la douleur fait briller les yeux des Françaises et des Français. Car la Victoire, si heureuse soit elle, n'efface ni la guerre qui a eu lieu, ni ses ravages et ni ses morts. Des ruines de Rennes et de Saint-Lô, aux plages de Normandie et de Provence, d'Oradour-sur-Glane aux monuments aux morts sur lesquels on gravera bientôt des noms nouveaux : c'est dans un silence de mort que résonnent les premiers cris de la Libération. Dans le silence des murs d'Izieu et de celui de toutes les maisons dont les habitants furent assassinés. Le 8 mai 1945, dans un élan collectif, chacun pleure les morts et salue ceux qui ont combattu. 79 ans après, réunis devant nos monuments aux morts, nous leur rendons un même hommage. Nous nous souvenons de ceux de 40 et de leurs efforts héroïques, à Montcornet, à Saumur, à Narvik ou dans les Alpes. Nous nous souvenons des hommes et des femmes qui ont refusé d'abandonner la Patrie à ceux qui l'avaient occupée et à ceux qui l'avaient trahie. Résistants, ils s'étaient engagés sans calcul, sans garantie, mais résolus à vivre libre ou à mourir. Nous nous souvenons des combattants des Forces Françaises Libres, venant de France, d'Afrique, des outre-mer et d'ailleurs. Ils étaient soldats, légionnaires, aviateurs, tirailleurs, marsouins ou marins. Ils sont arrivés sur les plages de Normandie et de Provence après les glorieux combats de Bir-Hakeim, de Koufra, dans les sables des déserts d'Afrique et du Levant, à Monte Cassino. Ils débarquaient en France, guidés par la liberté, qu'ils aimaient plus que leur propre vie. Ils se sont battus et n'ont jamais plié. Nous nous souvenons du soutien décisif de nos Alliés d'alors, de ces combattants partis à l'assaut de l'ennemi côte à côte avec les Français libres, de ces millions d'hommes et de

femmes qui se sont unis pour hâter la Victoire. Nous nous souvenons également de toutes les victimes civiles qui payèrent un immense tribut. Elles trouvèrent la mort dans les exactions de l'occupant ou les bombardements de l'invasion ou de la Libération. Nous nous souvenons des victimes de la déportation politique et raciale, dans les camps de concentration et dans les camps de la mort. Nous nous souvenons des juifs, tziganes, homosexuels, handicapés physiques ou mentaux, haïs et assassinés simplement parce qu'un jour ils étaient nés. Nous nous souvenons aussi de ces Français et de ces Françaises d'Alsace ou de Moselle, enrôlés malgré eux dans l'armée de l'occupant, sous un drapeau qui n'était pas le leur. Il y a 79 ans, la France et l'Europe avaient perdu leur innocence. Et c'est avec la conscience grave du passé que chacun se mit à imaginer les jours heureux. Avant même la fin de la guerre, de nouveaux défis se faisaient jour. De nouvelles ambitions, aussi. Une ambition politique partagée par toutes les forces qui avaient contribué à la Libération et qui, rassemblées autour du général de Gaulle, avaient formé un gouvernement provisoire. L'ambition de l'établissement de la démocratie la plus large, car les peuples avaient compris, par les armes et par le sang versé, que le nationalisme est un fusil chargé. Tous pressentaient déjà que la construction européenne serait nécessaire au salut de l'Europe. Une ambition sociale, celle de la sécurité sociale, du droit au travail, de la sécurité de l'emploi. Celle qui a donné à tous les enfants la possibilité de bénéficier de l'instruction et d'accéder à la culture, pour que soit ainsi promue une élite non de naissance mais de mérite. Une ambition économique qui, ne se limitant pas à la reconstruction, a offert à notre pays les moyens de son indépendance et de sa prospérité. De la guerre, du 8 mai 1945, nous avons conservé une mémoire. Celle-ci s'est nourrie de l'histoire des combats de la France Libre et de la Résistance comme de celle de la déportation et de la collaboration. Cette mémoire est notre héritage autant qu'une leçon. Depuis 79 ans, nous ne l'avons pas oubliée. Pour toujours, elle nous anime.

Vive la République ! Vive la France !

Monsieur Sébastien LECORNU, ministre des Armées, et de Madame Patricia MIRALLES, secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire.

Depuis le 1er janvier 2024, les déchets biodégradables ne doivent plus être déposés dans nos bacs ramassés par CYCLAD.

Un geste économique

Le traitement des déchets non recyclables est de plus en plus coûteux, pour les finances publiques et pour l'environnement. Il est urgent d'agir et de réduire notre production de déchets pour ne pas voir nos taxes augmenter. Trier vos biodéchets c'est le moyen le plus efficace de réduire votre quantité de déchets, tout en faisant un geste pour la planète. Ils représentent 30% de nos poubelles ! Ils sont constitués à 100% de matière organique. Ils sont biodégradables, ils peuvent donc être valorisés et transformés.

Au lieu d'être incinérés ou enfouis avec les déchets non recyclables, ils peuvent être compostés dans votre jardin ou être donnés aux poules qui vous donneront en retour de bons oeufs frais.

Ils peuvent également être déposés dans une plateforme de compostage collective à proximité. Dans ce cas, ils sont utilisés par des agriculteurs locaux et rendus à la terre. Ils deviennent de l'engrais naturel, qui enrichit la terre, nourrit le

Compost

sol et les végétaux. Nous sommes en train de réfléchir à ce dispositif sur la commune. Un ou deux lieux partagés dont la production pourra servir aux jardins ou à l'activité agricole.

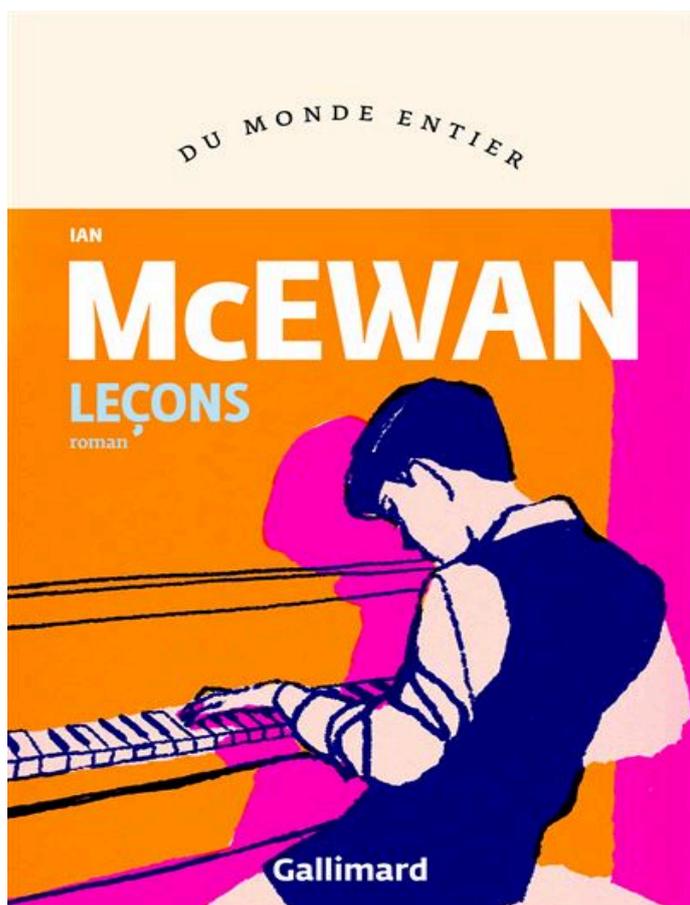
Des filières adaptées existent pour les professionnels, il faut contacter CYCLAD, compétent pour la gestion des déchets sur notre collectivité.

DÉCHETS DE CUISINE :
ÉPLUCHURES, FANES,
RESTES DE REPAS,
COQUILLES D'OEUFS,
MARC DE CAFÉ,
ESSUIE TOUT...



DÉCHETS DE JARDIN :
FEUILLES, TONTES,
RÉSIDUS DU POTAGER,
TAILLES,
PAILLES ET FOINS...





La catastrophe de Tchernobyl survole l'Europe, la vie à Londres de celui qui aimerait devenir poète, Roland Baines s'écroule soudainement. Peu après la naissance de leur fils, son épouse l'abandonne pour devenir écrivaine, en oubliant son rôle de mère. Commence alors pour Roland une trépidante exploration de son passé pour trouver les raisons d'un tel échec. Par chapitres se dévoilent ses premières années d'enfance en Libye auprès de son tyran de père. Puis son arrivée obligatoire en Angleterre en 1962 où il rejoint un pensionnat austère. Il entame des leçons de piano, avec sa très sévère et follement lubrique professeure. Roland s'enfuit vers l'Allemagne, où il tombe amoureux d'Alissa qui partage son goût pour la littérature.

Les années passent, le monde s'emballa toujours davantage, et Roland ne parvient jamais à reprendre sa vie en main ni à la comprendre. Pourquoi ne pas retrouver son ancienne professeure de piano ?

Ce roman ambitieux aux chapitres impressionnants, *Leçons* raconte la grande épopée d'une vie faite de rêves non assouvis. La vie de Roland se mêle ici magistralement à l'Histoire de l'Europe, dépeinte brillamment par Ian McEwan qui nous offre un antihéros au charme irrésistible et une réflexion passionnante sur la vocation artistique.



Certaines histoires d'amour ne sont pas éternelles. Jaehyun, brillant étudiant, avait pourtant espéré que la sienne dure indéfiniment.

En emménageant loin des montagnes qui l'ont vu grandir, il tente de se reconstruire après le drame qui l'a anéanti. Mais pourquoi Séoul ne parvient-elle pas à le tirer de sa détresse et à lui faire retrouver la sincérité de son sourire ?

Un jour pourtant, ce voyage fait d'inattendues rencontres lui permettra de renouer avec la glace et de tisser des liens avec un ancien patineur qui lui rappellera le sens d'une vie dont il ne voulait plus.

J'ai tout simplement adoré cette lecture, les messages transmis sont prenants que ce soit sur le deuil, l'amitié, l'amour. Il y a aussi de l'humour avec plusieurs personnages. On se sent rapidement proche de Jaehyun. Je valide donc à 100%. Vivement la suite !



Veiller sur elle, un titre qui ne guide pas l'imaginaire vers le contenu de ce roman. On y vit l'évolution de trois espaces connectés dans le temps mais indépendants. Ces trois chemins de vie se croisent, entretiennent des liens très forts, mais se croisent seulement !

- La vie de Mimo, né pauvre, des intérêts simples, ayant un indéfectible talent de sculpteur, génie reconnu par ses pairs.

- Celle de Viola, née héritière d'une riche famille, ambitieuse, ayant grandi à l'ombre d'un palais génois.

Deux tempéraments fougueux, que tout oppose : liés par une attraction indéfectible, ils ne peuvent ni vivre ensemble, ni rester longtemps loin l'un de l'autre.

- Ces chemins évoluent sur une toile fond historique, guerre, fascisme, ...de la seconde guerre mondiale aux années 2000. Nous sommes témoins de l'évolution de la société italienne.

Un roman palpitant, un récit mené tambour battant, qui se lit facilement. Sans longueur, chaque page ayant son importance, aucun ennui, malgré les 580 pages.

MÉDIATHÈQUE

Appel à bénévoles

- vous avez du temps libre,
- vous aimez les livres,
- vous aimez échanger,

Rejoignez notre équipe !

**Renseignements à la médiathèque
aux heures d'ouverture.**

**La médiathèque est ouverte :
Mercredi de 14h30 à 17h30
Jeudi de 16h à 18h**

L'inscription est gratuite.

Voisins

Partons à la rencontre de nos voisins

Le village évolue, de nouveaux habitants arrivent alors que d'autres nous quittent, des anciens disparaissent et certaines fenêtres fermées depuis longtemps se ré ouvrent. Nous croisons de nouveaux visages lors de nos déplacements. Aussi, voici une rubrique qui donnera l'occasion aux habitants de se présenter les uns aux autres.

Bonjour, monsieur Rédis,

Je vous remercie d'avoir accepté de participer à cet entretien dans le cadre de notre nouvelle rubrique « partons à la rencontre de nos voisins »

Depuis combien de temps habitez-vous sur la commune ? Je suis à Bernay depuis un peu plus de dix années.

Pouvez-vous partager avec nous vos loisirs, vos passions ..

Je suis passionné par la course automobile, les voitures, la mécanique, mais aussi l'électronique, l'informatique, voilà les principaux points qui me passionnent, les choses auxquelles je consacre mon temps libre.

Mais peut-être y a-t-il aussi une vie professionnelle ?

Depuis quelques années je m'occupe de la Région. Plus exactement, je travaille pour une entreprise qui s'occupe de la Région, beaucoup



Photo : OF

d'administrations comme le Conseil Départemental de la Charente-Maritime externalisent le système informatique vers des boîtes privées ; je travaille dans une boîte privée qui s'occupe de la sécurité informatique et pour ma part, je suis donc à la Région et actuellement détaché sur la Charente-Maritime.

Tout un beau programme ! donc beaucoup de responsabilités ?

Oui mais également beaucoup d'heures de route ! j'ai parfois plus de temps de route que de temps d'intervention.

Mais ces temps d'intervention sont ceux qui demandent énormément de compétences parce que vous parlez de sécurité et d'informatique ? Oui, je prépare souvent chez moi, en télétravail.

Je vous remercie beaucoup !

Alain habite la rue de la Gacheterie et vous aurez sûrement l'occasion de le rencontrer lors de vos déplacements sur la commune.



Bonjour Catherine,

Depuis combien de temps habitez-vous sur la commune de Bernay-Saint-Martin et qu'est-ce qui vous a conduit sur notre belle commune ?

Je m'appelle Catherine et je vis avec mon mari, Jean-Baptiste.

L'idée-même de cet éco-quartier, ça nous plaisait. On cherchait un terrain, on a visité le quartier et l'environnement nous a plu. Ce terrain -là, en particulier, était disponible et il correspondait à notre projet.

Est-ce que vous pouvez partager avec nous vos loisirs, vos passions, ce que vous aimez faire de votre temps libre ?

Je fais de la couture, oui, par plaisir, des déguisements et puis des vêtements pour ma fille. Je fais aussi de la peinture, je vais m'y remettre maintenant que nous nous installons ; Il faut que je trouve une place dans la tiny house ! la déco, et puis, à part ça, je lis, j'aime le cinéma. Nous souhaitons avant tout développer des relations sociales au sein de la commune. Sur notre lieu de résidence passé, nous étions trop isolés.

Y a-t-il une vie professionnelle ? Je suis en retraite depuis 5 années et je profite de mon temps libre avec l'idée de protéger la biodiversité, être attentive au vivant autour de moi, du petit hérisson à la chouette qui loge tout près de notre toute petite maison.

Merci Catherine pour avoir accepté cet échange !



Recette

Dessert de Charente-Maritime

4 pommes (Reinette, Belchard...)

50 g de beurre de Surgères 1/2 sel

2 biscuits type Boudoir

25 cl de lait

25 cl de crème liquide

6 jaunes d'œuf

150 g de sucre

Cognac

gelée de pommes, sauce caramel, ou chantilly

- Pelez les pommes, enlevez le cœur et coupez-les en tranches

- Dans une poêle, faites fondre le beurre, ajoutez les tranches, faites revenir à feu vif en ajoutant 20 g de sucre et faites légèrement caraméliser l'ensemble, versez 2 C à soupe de Cognac et flambez

- Réservez

- Faites un sirop avec 30 g de sucre et 20 g d'eau, ajoutez-y 3 C à soupe de Cognac et réservez

- Dans une casserole faites chauffer le lait et la crème

- Fouettez vivement les jaunes et 100 g de sucre et versez le liquide bouillant dessus, puis reversez l'ensemble dans la casserole, et sur feu doux, faites cuire en remuant constamment jusqu'à l'obtention d'une crème anglaise. Versez dans un saladier, couvrez au contact avec un film alimentaire et mettez au frais

- Cassez chaque biscuit en 2 et trempez-les rapidement dans le sirop, puis disposez-les au fond de coupes individuelles

- Répartissez dessus les pommes, puis la crème refroidie

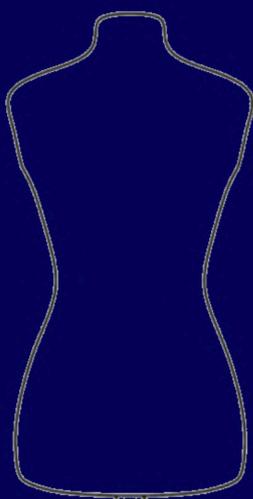
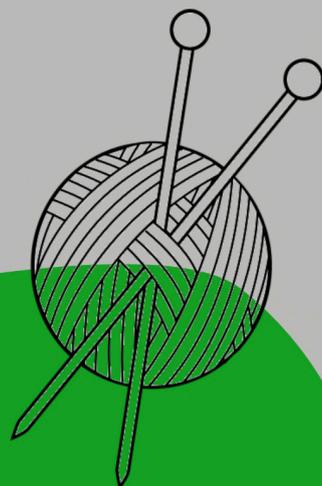
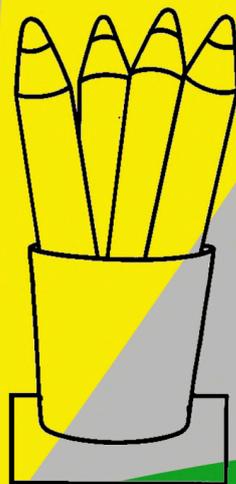
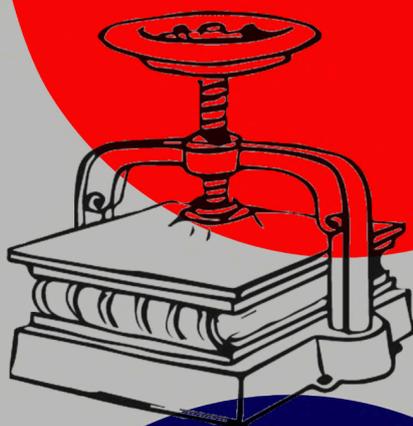
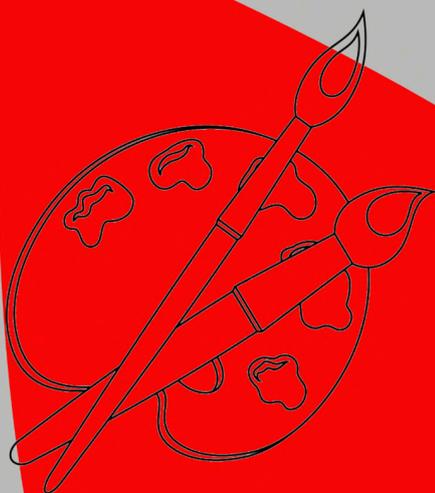
- Nappez avec de la gelée de pommes ou une sauce caramel ou de la chantilly

- Vous pouvez, à ce stade, les servir ou les laisser en attente au réfrigérateur

Les Bernaysiens et Bernaysiennes ont du talent

une exposition proposée par
Bien Vivre à Bernay-Saint-Martin

25 mai 2024



Entrée gratuite
Buvette



de 14h00 à 18H00
Salle polyvalente
48 Grande rue
17330 Bernay-Saint-Martin

Exposition



Photo : Archive mairie

L'exposition des talents de notre village, tenue le 25 mai 2024 à la salle polyvalente, a été un véritable succès. Cet événement, organisé par Bien Vivre à Bernay-Saint-Martin, avait pour but de mettre en lumière les talents variés de nos habitants, tout en favorisant la convivialité et le partage.

L'exposition a attiré une bonne dizaine de participants, chacun venant présenter ses talents dans divers domaines artistiques et artisanaux. Parmi les talents exposés, nous avons pu admirer :

- Sylvie Baron, Mireille Boyer, Margareth Hammersley et Cécile Fouet, artistes peintres.
- Linda, gravure sur bois et verre
- Christelle Droit, graphiste.
- Annick Flandrin, costumière et son mari, qui nous a montré la soudure à l'étain.
- Joëlle Cosset, relieuse et brodeuse
- Sol et ses tricots.
- Nelly Tassin, généalogiste.

L'exposition a débuté à 14h00, l'ambiance générale de l'exposition était chaleureuse et



Photo : Archive mairie

festive. Les visiteurs ont montré un grand intérêt pour les œuvres exposées et ont apprécié les échanges avec les artistes. Cette nouvelle exposition des talents de notre village a été une réussite. Elle a permis de révéler des talents cachés, de créer des moments de partage et de renforcer le sentiment de communauté. Forts de ce succès, nous envisageons déjà de renouveler l'événement l'année prochaine, avec encore plus de participants et de nouveautés.

Un grand merci à tous les participants, bénévoles et visiteurs qui ont contribué à faire de cette journée un moment inoubliable pour notre village.

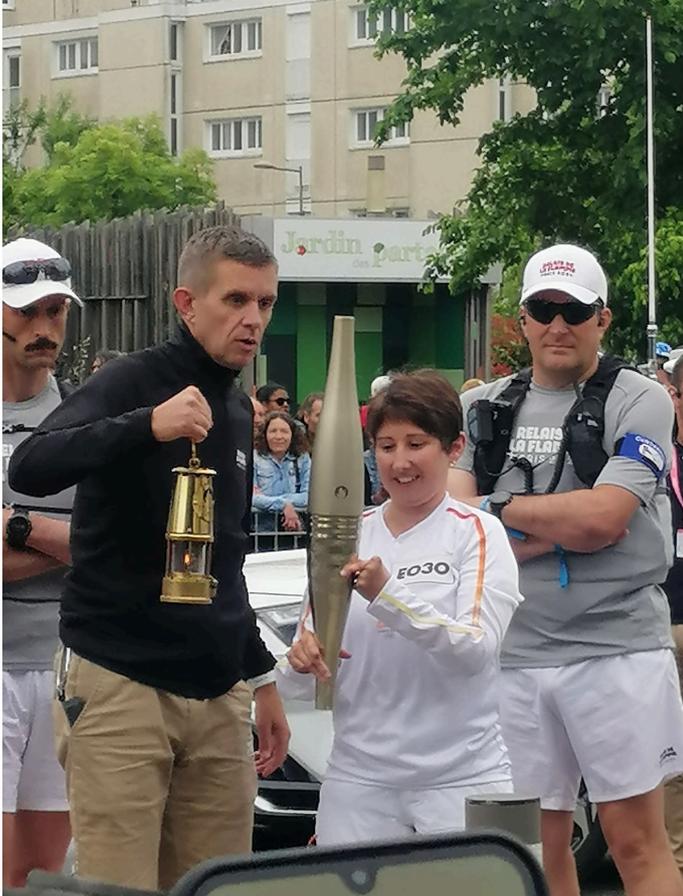


L'idée d'une habitante d'un village portant la flamme olympique est une image symbolique forte qui évoque la participation de tous à un événement mondial. La tradition de la flamme olympique remonte à l'Antiquité grecque, et son parcours moderne, avant les Jeux Olympiques, est conçu pour inclure des personnes de tous horizons.

Le relais de la flamme olympique passe par diverses régions et implique des porteurs sélectionnés pour leur engagement communautaire, leur héroïsme, ou leurs réalisations sportives. Cette tradition permet de mettre en lumière des personnes ordinaires qui accomplissent des choses extraordinaires. C'est le cas de Stéphanie Rose, une habitante de notre village. Son engouement pour le sport fait d'elle une candidate idéale pour porter la flamme olympique.

Stéphanie Rose et la flamme olympique.

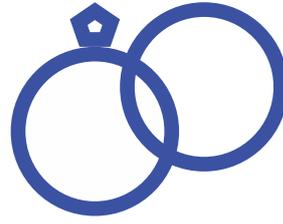
La participation de Stéphanie Rose aux relais de la flamme olympique est plus qu'un simple acte symbolique. Elle est une reconnaissance des efforts individuels et communautaires, et une invitation à partager les valeurs universelles de l'olympisme. Que ce soit Stéphanie ou une autre personne, chaque porteur de la flamme contribue à illuminer l'esprit humain et à promouvoir la paix et l'unité à travers le monde.



Photos : Archive mairie

ÉTAT CIVIL

Mariages



DATE DU MARIAGE	NOM DU MARI	PRÉNOM DU MARI	NOM DE LA MARIÉE	PRÉNOM DE LA MARIÉE
9 septembre	Bougnaud	Christophe	Rossart	Laetitia



Naissances

DATE DE NAISSANCE	PRÉNOM et NOM DE L'ENFANT
12 avril	Jules Carretero
3 mai	Lucie Veziano

Décès

DATE DU DÉCÈS	PRÉNOM ET NOM DU DÉFUNT
04 janvier	Yvette Drillaud
06 janvier	Monique Bourret
07 janvier	Yvette Mounier
10 janvier	Nicole Micheau
14 janvier	Mathéo Babin
16 janvier	Victoria Boulineau
20 janvier	Robert Timoléon
29 janvier	Micheleine Mousseaux
20 février	Maryse Paris
22 février	Colette Ballanger
27 février	Roland Abéché
11 mars	Henriette Droque
28 mars	Claudette Béziaud
09 avril	Marie-Ange Raballand
14 mai	Odette Féat
07 juin	Gérard Riffaud
09 juin	Liliane Sandral
26 juin	Maud Moizeau
27 juillet	Yvette Jeanneau
28 août	Yvette Guinouard
30 septembre	Michel Bénéteau
22 octobre	Yves Morin
25 octobre	Paulette Pommier
16 décembre	Marcelle Sentubéry



Numéros utiles

ÉCOLE	05.46.33.86.66
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE	05.46.33.36.13
AGENCE POSTALE	05.46.33.83.40
MEDECIN	
Dr AUCHER Christophe	05.46.33.83.46
INFIRMIÈRES	
KAPUSTIK-LIRAND-BONNEAU	07.43.25.88.22
PSYCHOLOGUE	
Alexia BLANCHET	06.33.34.75.21
ÉNERGÉTICIENNE	
Jessica REBAHI	06.51.28.09.63
URGENCES	
SAMU	15
GENDARMERIE	17
POMPIERS	18
ALLO ENFANCE MALTRAITÉE	05.56.96.40.80
ALLO TAXI	06.15.97.18.51

MAIRIE DE BERNAY-SAINT-MARTIN

46 Grande Rue

17330 Bernay-Saint-Martin

Tél: 05.46.33.83.10

E.mail : mairie@bernaysaintmartin.fr

Site: www.bernay--st-martin.fr

Horaires d'ouvertures :

Lundi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Mardi, Jeudi, Vendredi de 14h à 18h

